

Université François-Rabelais
Préparation du Contrat d'établissement 2012-2015
Offre de Formation de master
Fiche d'auto-évaluation des mentions de Licence

LICENCE : ARTS, LETTRES ET LANGUES
MENTION : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)
Spécialités / Parcours : ANGLAIS + ALLEMAND ou ESPAGNOL ou ITALIEN ou
RUSSE

SOMMAIRE

PARTIE	PAGE
RESUME	02
PILOTAGE DE LA LICENCE	06
Equipe pédagogique	06
Composition	06
Fonctionnement	07
Connaissance et suivi de la population étudiante	09
Dispositif de suivi	09
Evaluations	09
Evaluation des enseignements par les étudiants	09
PEDAGOGIE	09
Objectifs	09
Débouchés	09
Organisation des enseignements et des évaluations	10
Proportion CM / TD / TP	10
Evaluation des connaissances des étudiants	10
Utilisation des TIC	10
AIDE À LA REUSSITE	11
Accompagnement des étudiants	11
Information en cours de cursus	11
Enseignement pour des groupes spécifiques	11
Enseignements de mise à niveau	12
UE obligatoires d'ouverture en L1	12
UE obligatoires de méthodologie du travail universitaire	12
Tutorat d'accompagnement	12
Progressivité des parcours	12
Nombre de parcours en L3	12
% d'ECTS communs à plusieurs parcours en L1 ou S1	13
Passerelles	14
INSERTION PROFESSIONNELLE ET / OU POURSUITE D'ETUDES	14
Encouragements à la mobilité	14
Intervenants professionnels dans la formation	15
Stages professionnalisants	16
Poursuite d'études	16

Devenir des sortants non diplômés	16
ANNEXE 1 Effectifs, types de Bac et mentions, taux de réussite	17
ANNEXE 2 Enquête sur le devenir des anciens étudiants	20
ANNEXE 3 Liste des 65 universités partenaires	22
ANNEXE 4 Liste des 74 entreprises partenaires	24
ANNEXE 5 Mode d'emploi des conventions de stage	25

RESUME DE LA FICHE LICENCE LEA

PILOTAGE DE LA LICENCE

Equipe pédagogique

Composition :

88 enseignants et enseignants – chercheurs, dont 29 directement impliqués

10 domaines : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe, Droit, Economie, Gestion-Marketing, Informatique, Communication

1 secteur professionnel : 1 PAST de Négociation Commerciale Internationale (vendeur Faiveley sur les marchés asiatiques)

Il existe des responsables d'année, et de domaine.

Fonctionnement :

3 réunions ordinaires + autant de réunions extraordinaires que nécessaire

Avec relevés de conclusions.

Avec Directeurs d'Etudes

Objectifs de l'équipe :

-évaluer les enseignements et améliorer l'organisation pédagogique pour lutter contre l'échec

-aider les étudiants dans leur insertion professionnelle

-promouvoir les TIC.

Connaissance et suivi de la population étudiante

Dispositif de suivi :

-Suivi statistique par APOGEE et l'OVE

-Suivi pédagogique grâce aux dispositifs :

*responsables d'années et de la coordination des UE

*interventions des délégués étudiants au Conseil LEA

*rapports des Présidents de Jury d'Examens

Evaluations

Evaluation des enseignements par les étudiants :

-A l'initiative des enseignants, avec l'aide des documents de l'OVE, jusqu'en 2009

-A travers les contacts systématiques avec les anciens étudiants (enquêtes sur le devenir des étudiants LEA...)

-Bilan annuel

-Mise en place de l'évaluation à partir des questionnaires OVE à partir du 2^e semestre 2009-2010

PEDAGOGIE

Objectifs

Débouchés :

Tous les secteurs du commerce international (agro-alimentaire, industrie) qui nécessitent une bonne connaissance des langues (services commerciaux des sociétés françaises ou étrangères travaillant à l'import-export).

Services aux entreprises industrielles ou tertiaires (communication, marketing, logistique-transports)

Banque (service commercial, service international).

Poursuites d'études en Licences Pro (ex « Commercialisation des Vins »), en Ecole de Commerce, en Master LEA...

Organisation des enseignements et des évaluations

Proportion :

CM 35% / TD 60% / TP 05%

Les CM augmentent au fil du parcours pour favoriser :

-l'encadrement à la sortie du lycée, à l'intérieur de groupes restreints

-l'acquisition progressive de l'autonomie de la part de l'étudiant au sein de groupes plus nombreux.

Evaluation des connaissances des étudiants :

Contrôle Continu essentiellement.

Utilisation des TIC :

Présente tout au long du parcours LEA, elle permet d'acquérir la maîtrise des outils nécessaires dans le monde professionnel.

AIDE À LA REUSSITE

Accompagnement des étudiants

Information en cours de cursus :

-information dématérialisée (Site Web, ENT et Moodle, listes de diffusion)

-contacts directs avec les responsables pédagogiques et administratifs

-réunions (de rentrée ; pour organiser les séjours à l'étranger)

Enseignement pour des groupes spécifiques :

Il n'existe pas encore.

Notre projet consiste à organiser des tests de niveau en Langues (Ex : Dialang) pour organiser des groupes de niveau, à travailler en coopération avec le Centre de Ressources en Langues, et à organiser des groupes à effectifs réduits d'Aide à la réussite.

Enseignements de mise à niveau :

Ils existent en Langues étrangères et en Français en L1.

Dans le Domaine d'Application, ils sont inutiles car les enseignements sont destinés à des débutants.

UE obligatoires d'ouverture en L1 :

Il existe des cours de Cultures européennes, qui seront remplacés par des modules d'Aide à la réussite en petits groupes, plus adaptés que des Cours Magistraux.

De plus, la diversité des cours spécifiques LEA (Langues, Droit, Economie, Gestion, Communication, Informatique) favorise l'ouverture et les réorientations si nécessaires.

UE obligatoires de méthodologie du travail universitaire :

Il existe une UE spécifique de Méthodologie.

Tutorat d'accompagnement :

Il n'a pas pu être mis en place en 2008-2009 en raison du blocage du site Tanneurs.

Il a été remplacé par des dédoublements de cours, qui donnent satisfaction.

Il faut mettre en place des enseignants référents, et un tutorat.

Progressivité des parcours

Nombre de parcours en L3 : 04

Anglais + Allemand, ou Espagnol, ou Italien, ou Russe (mais le Russe doit être abandonné, et le Chinois ne sera pas ouvert, pour raisons financières).

Deux options sont possibles en L3, S5 :

-renforcement en Anglais

Ou

-renforcement en Droit, Marketing et Informatique.

% d'ECTS communs à plusieurs parcours en L1 ou S1 :

-en **S1** : 21 / 30 = **70,00%**

-en **S2** : 22 / 30 = **73,33%**

-en **L1, au total** : 43 / 60 = **71,66%**

Passerelles :

-entre parcours de la Licence LEA

-entre les différentes mentions de la Licence Lettres et Langues

-vers les Licences Professionnelles

-vers la Licence Droit – Langues

-...

INSERTION PROFESSIONNELLE ET / OU POURSUITE D'ETUDES

Encouragements à la mobilité :

Mobilité internationale obligatoire en L3, S6.

Mobilités facultatives en L2 et L3, S5.

Ces mobilités s'appuient sur un système d'aides financières et un réseau de 64 universités partenaires, sur 4 continents.

Il faudra prendre en compte la nouvelle politique de Bruxelles, plus restrictive dans le secteur des aides à la mobilité.

Intervenants professionnels dans la formation :

Ils interviennent surtout en Master (1 seul intervenant comme PAST de Négociation Commerciale Internationale). Leur intervention en Licence sera développée dans le cadre du projet MOBIL.

La progression de la Taxe d'apprentissage (+ 1 150% [sic] en 7 ans) prouve la visibilité de LEA dans le monde professionnel.

Stages professionnalisants :

-hors périodes de cours, ils sont facultatifs mais très recommandés

-dans le cadre du cursus, ils s'effectuent en L3, S6, à l'occasion du séjour obligatoire à l'étranger, et bénéficient de points de bonification.

Il faut envisager de valoriser les stages facultatifs, par exemple par des points de bonification.

Poursuite d'études :

1 – Poursuite d'études en Master LEA Langues et commerce International :

Licence 3 2006-2007, inscrits en Master 1 2007-2008 : 63 / 138 = **45,65%**

Licence 3 2007-2008, inscrits en Master 1 2008-2009 : 62 / 120 = **51,66%**

2 – Poursuite d'études dans d'autres Masters de l'Université de TOURS ou d'une autre :

Parmi les étudiants ayant répondu à l'enquête, 6 sont en M LEA hors Tours, 3 dans d'autres M, 3 en Ecole de Commerce, 1 en Licence de Psychologie, 1 en IUFM.

CONCLUSION :

1 - La baisse d'inscription de 03,54% entre les deux dernières années est due à l'occupation du site Tanneurs, qui a poussé certains étudiants à rechercher des formations épargnées par ce problème. Cette situation ne peut pas être améliorée par la Filière LEA.

D'une façon plus générale, les étudiants de L3 se heurtent à un problème financier : l'obligation de partir à l'étranger en fin de Licence (L3, S6) et en début de Master (M1, S7) entraîne une charge financière, malgré les aides obtenues. De plus, la nouvelle politique de Bruxelles, plus restrictive, va aggraver la situation.

Une solution envisageable : autoriser les étudiants à effectuer un stage en entreprise en France en cas de problèmes financiers sérieux. Pour éviter des abus, cette autorisation relèverait de la seule compétence de l'équipe pédagogique.

2 – Les enquêtes sur le devenir des étudiants de Licence ont été entreprises en 2009-2010, en suivant la méthodologie bien rôdée des enquêtes sur le devenir des anciens étudiants de Master.

Devenir des sortants non diplômés :

Les enquêtes existent pour le Master, pas encore pour la Licence.

Il faut donc les mettre en place, en reprenant la méthodologie des enquêtes de Master.

ANNEXE 1 Effectifs, types de Bac et mentions, taux de réussite : voir les tableaux qui montrent des résultats en progression dans tous les domaines.

ANNEXE 2 Liste des universités partenaires : 64 sur 4 continents

RESUME DES CHANGEMENTS A APPORTER

1 - Demander la création de postes d'enseignants-chercheurs et/ou de PAST, pour faire face à l'évolution des effectifs et au développement des projets de coopération internationale.

2 – Mettre en place des enseignants référents en L1 au moins, de cours à effectifs allégés et de tutorat.

3 – Abandonner l'ouverture du parcours Anglais-Chinois, et fermer le parcours Anglais-Russe, pour raisons financières, malgré l'importance de ces pays dans les échanges internationaux.

4 - Amplifier la politique de renforcement des échanges en raison de son attractivité (beaucoup d'étudiants apprécient ces possibilités d'étude dans des pays qui leur seraient sinon inaccessibles), et de son efficacité lors de la recherche d'emploi (des expériences à l'étranger sont appréciées). Exemple : la mission de prospection en Australie en 2010 a été un succès.

5 - Prendre en compte la nouvelle politique de Bruxelles qui tend à limiter le nombre de bourses disponibles et à interdire le statut de Free mover, en adoptant les mesures suivantes :
-établir des conventions non Erasmus avec tous nos partenaires, pour permettre à nos étudiants de continuer à bénéficier de l'exonération des droits d'inscription
-rechercher de nouveaux financements (bourses...)
-accepter que les séjours à l'étranger se déroulent soit en entreprise, soit en université, en fonction du choix de l'étudiant et de l'évolution des financements disponibles.
Il faut en effet tenir compte du fait que beaucoup d'étudiants de LEA rencontrent des difficultés financières.

6 - Poursuivre le développement d'une base de données informatisée pour la gestion des stages pour rendre plus accessibles aux étudiants les ressources offertes par les entreprises.

7 – Valoriser les nombreux stages facultatifs, par exemple en intégrant des points de bonification aux résultats du semestre lorsqu'un tel stage est effectué.

8 - D'une façon plus générale, les étudiants de L3 se heurtent à un problème financier : l'obligation de partir à l'étranger en fin de Licence (L3, S6) et en début de Master (M1, S7) entraîne une charge financière, malgré les aides obtenues de l'UE, de l'Etat, de la Région et de l'Université. De plus, la nouvelle politique de Bruxelles, plus restrictive, va aggraver la situation, d'où une déperdition d'effectifs entre L3 et M1.

Une solution envisageable : autoriser les étudiants à effectuer un stage en entreprise en France en cas de problèmes financiers sérieux. Pour éviter des abus, cette autorisation ne serait pas automatique ; elle relèverait de la seule compétence de l'équipe pédagogique.

9 – Améliorer la présentation des compétences et des contenus, seul point faible relevé par l'AERES pour la Licence et le Master LEA dans son évaluation pour le Contrat actuel.

10– Mettre en place immédiatement un Conseil de Perfectionnement commun à la Licence LEA et à la spécialité de Master Langues et Commerce International.



Université François-Rabelais
Préparation du Contrat d'établissement 2012-2015
Offre de Formation de Licence
Fiche d'auto-évaluation des mentions de licence

Licence : ARTS, LETTRES ET LANGUES
Mention LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)

Spécialités/parcours : ANGLAIS + ALLEMAND ou ESPAGNOL ou ITALIEN ou RUSSE

Données chiffrées des équipes pédagogiques en PJ

- Effectifs des inscrits des quatre dernières années universitaires
- Types de Bac et mention par filière
- Taux de réussite des présents à l'ensemble des épreuves d'examens des quatre dernières années.

Pilotage de la licence

Equipe pédagogique

Composition Nb d'enseignants-chercheurs

Nombre total d'enseignants et d'enseignants-chercheurs : **88**

Nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique proprement dite (directement impliqués dans le pilotage de la Licence LEA – voir détails ci-dessous) : **29**

Nb d'enseignants extérieurs

Chargés de cours : **07**

Nb de professionnels

PAST spécialiste de Négociation Commerciale Internationale : **01**

L'équipe pédagogique

regroupe des enseignants de divers domaines ; il ne s'agit que des enseignants en poste à l'université et directement impliqués dans le pilotage de LEA : **29**

Anglais (Langue et Civilisation) : **10**

Allemand (Langue et Civilisation) : **03**

Espagnol (Langue et Civilisation) : **03**

Italien (Langue et Civilisation) : **03**

Russe (Langue et Civilisation) : **02**

Domaine d'Application :

Droit : **01**

Economie : **01**

Gestion-Marketing : **02**

Informatique : **01**

Communication : **02**

Intervenant professionnel (Négociation Commerciale Internationale) : **01**

L'association de ces disciplines (**1/3** Anglais, **1/3** Autre langue, **1/3** Domaine d'Application) correspond aux besoins de la formation et de la recherche d'emploi. La maîtrise de l'Anglais et d'une autre langue est complétée par les connaissances professionnelles et techniques permettant de rendre les étudiants LEA directement opérationnels sur le marché du travail.

L'équipe pédagogique est structurée selon 3 axes.

1 – Les responsables d'années, du L1 au M2.

Leur rôle, en coopération avec le Directeur de la Filière et les Secrétaires :

-encadrer l'équipe pédagogique : réunir

régulièrement l'équipe afin d'assurer un suivi de l'année.

- organiser des réunions d'information de rentrée.
- diffuser l'information concernant l'organisation des études et le règlement des examens.
- mettre au point et mettre à jour les emplois du temps des enseignants et des étudiants.
- constituer les groupes.
- coordonner les enseignements.
- régler les cas particuliers pouvant survenir.
- assurer écoute, information, conseil et suivi personnel auprès des étudiants, notamment dans le cas des réorientations
- assurer le suivi des étudiants en stage.

Ce rôle se développera vers un rôle de conseil pour les étudiants qui souhaitent avoir un cursus particulier (dans le cadre de la mobilité étudiante et des nouveaux parcours).

2 – Les responsables de domaines.

Il s'agit des domaines :
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe, Droit, Economie, Gestion-Marketing, Communication, Informatique.

Le rôle des responsables est d'assurer le suivi et la cohérence des programmes pour les étudiants, en collaboration avec les responsables des UE, et en vérifiant que soit toujours respecté l'objectif professionnel de LEA : permettre aux étudiants la meilleure insertion possible dans le monde du travail.

3 – Les Pôles

Les Pôles autour desquels s'articule la Filière LEA, sous la responsabilité générale du

Directeur, sont :

-Pédagogie : suivi de l'ensemble des enseignements ; liens avec l'Association des Etudiants en LEA

-Finances : gestion du budget et suivi de la réalisation des projets financés

-Relations Internationales : lancement et coordination des projets de partenariats internationaux (lors du précédent Contrat, LEA disposait de 53 partenaires ; nous en avons maintenant 64 – voir la rubrique « Encouragement à la mobilité »)

-Monde professionnel : recherche de stages, d'emplois, et d'intervenants professionnels de qualité ; collecte de la taxe d'apprentissage

-Information sur LEA / Site web : diffusion des informations sur la Filière auprès des élèves et enseignants de lycées, auprès des étudiants, et des entreprises ; contacts avec l'Association Nationale LEA

CONCLUSION :

-poursuivre le processus actuel

-demander la création de postes d'enseignants-chercheurs et/ou de PAST, pour faire face à l'évolution des effectifs et au développement des projets de coopération internationale.

Fonctionnement

Nombre de réunions par an

03 réunions ordinaires :

En septembre = bilan de la rentrée

En février = bilan du 1^{er} semestre et de la rentrée du 2^{ème}

En juin = bilan du 2^{ème} semestre et préparation de la rentrée suivante

Des **réunions extraordinaires** peuvent être demandées à tout moment par un membre du Conseil LEA (enseignant, étudiant, IATOS), ou organisées à l'initiative du Directeur.

CONCLUSION :
poursuivre le processus
actuel

Rédaction d'un relevé de conclusion

Oui Ces relevés sont transmis aux listes de diffusion LEA pour garantir un impact élevé.

CONCLUSION :
poursuivre le processus
actuel

Directeur des Etudes par année

Oui Voir plus haut le rôle du « responsable d'année ».

CONCLUSION :
poursuivre le processus
actuel

L'équipe pédagogique est placée sous la responsabilité d'un **Directeur** et d'un **Conseil** où siègent les représentants des différentes Langues enseignées, du Domaine d'Application, des personnels IATOS et des étudiants. **Différents enseignants coordonnent** l'activité de l'équipe :

- des responsables d'année (le responsable de la 1^{ère} année étant particulièrement chargé de l'intégration des nouveaux bacheliers au sein de la Filière, pour diminuer le taux d'échec)
- un responsable chargé des relations avec les anciens étudiants et les entreprises (Pôle « Monde professionnel »)
- un responsable chargé de l'accueil et du suivi des étudiants inscrits dans le cadre de la Formation continue (Pôle « Monde professionnel »)
- des coordinateurs chargés des échanges internationaux (Pôle « Relations Internationales »)
- un représentant auprès de l'Association nationale LEA (Pôle « Information sur LEA / Site web »)

Dans le cadre de la politique générale de l'Université, les **objectifs** de l'équipe sont :

- mener une réflexion sur l'organisation pédagogique, dans le but de lutter contre l'échec
- aider à l'insertion professionnelle des étudiants
- promouvoir l'utilisation des TICE
- aider à l'intégration des enseignants nouvellement nommés
- participer à l'évaluation des enseignements.

CONCLUSION :
poursuivre le processus
actuel

Créer un Conseil de
Perfectionnement selon les
dispositions suivantes.

CONSEIL DE **PERFECTIONNEMENT** **LEA**

I - RÔLE

Le Conseil de Perfectionnement est un conseil consultatif qui doit proposer toutes les améliorations permettant un **meilleur fonctionnement de la filière, pour une préparation plus efficace à la vie professionnelle.** En particulier, il s'exprime sur :

-l'organisation générale et l'équilibre de la formation sur les 10 semestres de Licence et Master ;

-les enseignements : leur nature et leurs objectifs. Il s'agit de combiner l'apprentissage d'une autonomie suffisante, et l'acquisition de capacités durables, non exclusivement liées à des besoins immédiats et ponctuels, avec l'adaptation aux besoins des employeurs ;

-les relations avec les entreprises pour la recherche de stages et d'emplois dans le monde entier.

II - COMPOSITION

A – MEMBRES **PERMANENTS**

Le Conseil de Perfectionnement comprend 14 membres permanents, élus par le Conseil LEA :

-6 représentants de l'université

appartenant à la filière LEA (enseignants, enseignants-chercheurs, BIATOS) ;

-3 représentants des étudiants, choisis en L3 ou en Master ;

-5 représentants du monde professionnel, sollicités pour leur expertise dans leurs domaines de référence : outre leurs compétences professionnelles reconnues, ils doivent posséder un recul suffisant pour envisager les évolutions nécessaires à l'insertion professionnelle future des étudiants. Il peut en particulier s'agir de professionnels intervenant au sein de la filière, et d'anciens étudiants.

B – MEMBRES TEMPORAIRES

A ces membres permanents peuvent s'ajouter temporairement des membres invités par le Conseil pour exprimer leur avis sur un problème précis. Ces membres temporaires sont librement choisis par le Conseil de Perfectionnement.

III – FONCTIONNEMENT

A - PRESIDENT

Le Conseil élit son Président.

B - REUNIONS

Il doit de réunir deux fois par an, à la fin de chaque semestre. Il peut se réunir en séance extraordinaire à la demande d'un tiers de ses membres au moins, ou sur convocation de son Président.

C – COMPTE RENDU

Il doit rédiger

un compte rendu de ses travaux, qui sera sans délai communiqué au Conseil LEA, à la liste de diffusion LEA, et aux listes de diffusion des étudiants LEA de L1 à M2.

IV – LISTE DES MEMBRES POUR L'ANNEE EN COURS

A –

ENSEIGNANTS

M. Jean-Pierre BRISACIER, Economie, responsable de la 2^{ème} année de Master, chargé des enquêtes de suivi sur le devenir des étudiants

Mme Janine DOVE RUME, Anglais, responsable de la 2^{ème} année de Licence

M. Michel FORIN, Droit, responsable des relations avec les entreprises et de la taxe d'apprentissage

M. Bruno FOUCHER, Informatique, responsable de la 1^{ère} année de Master, coresponsable des rapports avec l'Association Nationale LEA

Mme Sigrid JOSEPH, Gestion, coresponsable des rapports avec l'Association Nationale LEA

M. Philip WHYTE, Anglais, Vice-Doyen chargé des Relations Internationales

B – ETUDIANTS

M. James GRABMEIER, 2^{ème} année de Master

Mlle Lucile POUSSIER

Mlle Dietgard WEILHART

C –

PROFESSIONNELS

M. Jean-Marc BERTHON, PAST, Vendeur international, FAIVELEY

M. Jean-Marc BLONSARD, ancien étudiant LEA

Mme Mélanie BRETON,

ancienne étudiante LEA,
Responsable Planning
international, ST MICRO
ELETRONICS
Mme Martine DORON, Ex-
Propriétaire-Administratrice
de l'entreprise de
communication DORON-
BUTTON
M. Bernard FREMONT,
intervenant professionnel
en Master, dirigeant
d'APHRENA et AD-LEAN,
Charenton le Pont

Connaissance et suivi de la population étudiante

Dispositif de suivi

Le suivi statistique s'effectue par le logiciel APOGEE et par les enquêtes de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante)

Le suivi pédagogique repose :

- sur chaque enseignant
- sur les responsables d'année en charge de la coordination
- sur les responsables de la coordination de chaque cours (UE, ou EC à l'intérieur de l'UE)
- sur les contacts directs des étudiants avec les personnels IATOS du Secrétariat pédagogique et avec le Directeur de la Filière
- sur les interventions des délégués étudiants élus au Conseil d'UFR
- sur la rédaction d'un rapport par les Présidents de Jury, ainsi que les responsables d'UE et d'EP, pour établir un bilan global du semestre permettant d'identifier les points faibles et de rechercher les solutions adaptées.

CONCLUSION :

poursuivre le processus actuel, en développant la collaboration avec l'OVE confiée au responsable de L1.

Evaluations

Evaluation des enseignements par les étudiants

oui

Cette évaluation a été laissée à l'initiative des enseignants jusqu'à l'année 2008-2009. Les documents élaborés par l'OVE étaient à leur disposition.

Les contacts systématiques qui existent déjà (Journées Portes Ouvertes, annuaire des différentes promotions, enquêtes sur le devenir professionnel des anciens étudiants...) avec d'anciens étudiants disposés à aider les nouveaux diplômés dans la recherche de stages et d'emplois fournissent des renseignements utiles, de même que la participation statutaire des étudiants au Conseil de la Filière Langues Etrangères Appliquées.

L'équipe fait un bilan annuel de son offre de formation (nombre d'étudiants, problèmes rencontrés lors de la formation, taux de réussite, évaluation des enseignements).

L'évaluation par questionnaires est mise en place de façon systématique à partir du **2^{ème} semestre de l'année 2009-2010**, avec l'emploi des documents de l'OVE, adaptés aux besoins de la Filière.

CONCLUSION :
poursuivre le processus actuel, en développant la collaboration avec l'OVE en L1, L2, L3.

Pédagogie

Objectifs

Débouchés

1 - OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES : faire acquérir :

-une compétence linguistique trilingue (français, anglais, et, au choix de l'étudiant, allemand, espagnol, italien ou russe), incluant la connaissance de la langue contemporaine écrite et orale (expression et traduction) et des cultures concernées,

-une compétence professionnelle dans les matières appliquées à la vie de l'entreprise (droit, économie, gestion, marketing, informatique, techniques de communication).

Les démarches pédagogiques mises en œuvre sont (liste non exhaustive) :

-des enseignements faisant appel aux TICE (moyens vidéo et informatiques),

-la mise en situation concrète des étudiants et l'étude de cas par matière,

-les jeux de rôle (pour la négociation commerciale et l'achat-vente),

-l'entraînement à la traduction consécutive,

-des séjours à l'étranger et des stages en entreprises.

2 -

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

Tous les secteurs du commerce international (agro-alimentaire,

industrie) qui nécessitent une bonne connaissance des langues (services commerciaux des sociétés françaises ou étrangères travaillant à l'import-export).

Services aux entreprises industrielles ou tertiaires (communication, marketing, logistique-transports)

Banque (service commercial,

service international).

Métiers les plus souvent exercés :

- responsable commercial, responsable de zone export,
- responsable marketing,
- responsable administration des ventes,
- assistant commercial, assistant export,
- chef de produit (communication),
- attaché de presse,
- attaché commercial,
- acheteur,
- assistant logistique,
- assistant de direction,
- traducteurs,
- professeurs de français à l'étranger
- professeurs des écoles.

3 - POURSUITE D'ETUDES

Après le S4, les étudiants peuvent :

- poursuivre la Licence LEA
- s'orienter vers une Licence Professionnelle (exemples : « Commercialisation des Vins » organisée en partenariat LEA / IUT ; « Responsable Import-Export »)
- poursuivre en Ecole de commerce.

A l'issue de la Licence LEA :

- Master LEA Langues et Commerce International
- Ecoles de commerce
- Autres Masters orientés vers les échanges internationaux.

CONCLUSION :
poursuivre le processus actuel

Organisation des enseignements et des évaluations

Proportion CM/TD/TP

**1 - CM = 35% ; TD = 60% ;
TP = 05%**

Cette répartition permet d'équilibrer l'acquisition des connaissances théoriques et leur mise en pratique.

Pour faciliter l'intégration des étudiants de L1, la priorité est donnée aux TD à ce niveau. Le nombre de CM augmente en L2 et L3. Cette articulation a pour but de favoriser :

-l'encadrement à la sortie du lycée, à l'intérieur de groupes restreints

-l'acquisition progressive de l'autonomie de la part de l'étudiant au sein de groupes plus nombreux.

2 – Contenus et

compétences : l'évaluation de l'AERES pour le contrat en cours avait trouvé comme seul point faible de l'évaluation LEA (Licence + Master)

: « mieux distinguer les compétences des contenus précis des enseignements ».

CONCLUSION :

-poursuivre le processus actuel

-améliorer la présentation des compétences et des contenus, en s'appuyant sur les fiches ROME.

Evaluation des connaissances des étudiants

Le Contrôle des Connaissances repose presque uniquement sur le **Contrôle Continu**, avec un minimum de deux épreuves par cours, sauf pour les étudiants en Régime spécial d'examen (dit « Régime salariés »), pour assurer une évaluation progressive, donc formative et non pas uniquement sommative.

Les contrôles écrits sont de règle dans les disciplines du Domaine d'Application.

Les contrôles écrits et oraux sont naturellement indispensables en Langues.

CONCLUSION :
poursuivre le processus
actuel

Utilisation des TIC et préparation à la certification au C2i

L'enseignement de **l'informatique est présent tout au long du parcours** de la Licence LEA. L'enseignement d'informatique comporte une partie préparant spécifiquement à l'examen de certification C2i et une autre partie est axée de façon plus approfondie sur l'informatique appliquée.

En L1, il s'agit d'acquérir la maîtrise de :

- la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information
- les dimensions éthique et déontologique
- l'environnement de travail et ses fonctionnalités
- la sauvegarde, la sécurisation et l'archivage des données.

En L2 : savoir

- maîtriser un logiciel de traitement de textes
- mettre en forme un document long et complexe, en y incluant tous types d'objets (images, tableaux, caractères spéciaux...)
- utiliser les outils dédiés à des tâches répétitives (numérotation automatique, listes, création de styles et feuilles de styles, modèles de documents...)
- maîtriser un logiciel de tableur
- mettre en forme des données sous forme de tableaux, bases de données et graphiques en sachant y inclure tous types d'objets (images, tableaux, caractères spéciaux...)
- utiliser les outils dédiés à des tâches répétitives (séries, sauts hyperliens, formules...).

En L3 :

- poursuivre la pratique des principaux outils informatiques
- s'entraîner à l'utilisation des

principaux logiciels de Gestion
utilisés en entreprise
-rechercher des informations.

De plus, **l'usage systématique
de l'ENT** pour des
compléments de cours vise à
familiariser les étudiants avec
ces outils interactifs.

CONCLUSION :
**poursuivre le processus
actuel**

Aide à la réussite

**Accompagnement des
étudiants**

Information en cours de cursus

**L'information des étudiants
(comme des enseignants),**

dans le cadre de la politique
de **dématérialisation** de
l'information voulue par
l'université et justifiée
par un évident souci
environnemental, repose en
priorité sur :

- le site web LEA
- les listes de diffusion de
l'université
- l'usage systématique de
l'ENT et de la plate-forme
Moodle.

Mais les informations
essentiels (résultats
d'examens, offres de stages et
d'emploi...) sont doublées par
un affichage papier.

L'information des étudiants ne
pouvant se passer de **contacts
directs avec les personnels** de
l'université, ils sont tenus au
courant :

- des lieux et heures de
réception des enseignants, des
responsables d'année et du
Directeur
- des horaires d'ouverture du
Secrétariat ; le regroupement
des Secrétariats des Filières
professionnelles permet
d'assurer une très large
ouverture et facilite donc
l'accès aux renseignements
administratifs.

Les informations de base sont
données lors de **réunions**
de rentrée, et développées
au cours de la semaine de
pré-rentrée, en particulier à
l'occasion des inscriptions
pédagogiques.

Les informations concernant
les **séjours à l'étranger** font
l'objet de réunions spécifiques
organisées en L2 et L3 :

- par la Filière LEA pour les
échanges spécifiques LEA
- par le Service des Relations

Internationales pour les
échanges ouverts à tous les
étudiants de l'université.

CONCLUSION :
poursuivre le processus
actuel

Enseignements pour des groupes spécifiques

Il n'y a pas d'enseignement pour des groupes spécifiques en 2009-2010.

CONCLUSION :

Notre projet consiste, pour la rentrée 2010, à faire passer des tests de niveau en

langues de la façon suivante : organiser entre la réunion de rentrée et le début des cours le 20 septembre le passage par les étudiants de L1 du test Dialang (pour l'Anglais ; d'autres sont disponibles pour les langues B) obligatoire, débouchant sur un protocole individuel.

Ce protocole individuel pourrait être, à titre d'exemple :

* vous avez un niveau A2, vous devez travailler en autoformation au moins 4 h par semaine au CRL (Centre de Ressources en Langues) avec une liste d'exercices obligatoires

* vous avez un niveau B1, 2 h par semaine au CRL (Centre de Ressources en Langues) avec une liste d'exercices obligatoires

* vous avez un niveau B2 et plus : l'autoformation en CRL est facultative mais prise en compte dans l'octroi de points de bonification.

Il est tout à fait possible de vérifier ensuite qui l'a fait et qui ne l'a pas fait et, en associant cela par exemple au cours de Langue Vivante du S1, de s'assurer que tout étudiant qui ne l'aura pas fait sera défaillant à son semestre. (Cela permettra de contourner l'obstacle de l'absentéisme déjà constaté abondamment lors des expériences de tutorat).

Il serait possible de recommencer en début de S2 pour voir qui a progressé et définir un nouveau protocole.

Enseignements de mise à niveau

En Langues, les UE de L1, S1 n° 12 et 13 consistent en Langue écrite (grammaire-traduction) et Langue orale (Laboratoire), en Anglais et en Langue B. Il s'agit de la révision ou de l'acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base.

Ce travail de mise à niveau est poursuivi en L1, S2, dans les UE 20, 22 et 23.

En Français, L1, S1, l'UE 10 a pour objectif une remise à niveau en grammaire française, poursuivie en L1, S2 par l'UE 21.

Dans toutes les matières du **Domaine d'Application**, les enseignants dispensent des cours destinés à des débutants absolus ; il n'y a donc pas de problème de mise à niveau. Les étudiants issus de séries technologiques ayant déjà abordé des sujets d'Economie, de Gestion et de Droit voient ainsi leur travail facilité ; ils peuvent donc dégager du temps à consacrer à l'étude des langues, qui constituent en général leur point faible.

CONCLUSION :
poursuivre le processus
actuel

UE obligatoires d'ouverture en L1

En L1 S1, l'UE 10, et en L1, S2 l'UE 21 « **Cultures européennes** » permettent de suivre les grandes étapes qui ont mené de l'Antiquité classique à l'Europe dans la mondialisation, mais semblent peu appréciées des étudiants. Mais **l'ensemble du L1 LEA**, avec ses cours de Langues et d'initiation au S2 au Droit, à l'Economie et à la Gestion, donne une formation ouverte qui facilite des réorientations possibles, par exemple vers des Filières monolingues ou de Droit-Langues.

CONCLUSION :
poursuivre le processus actuel, en remplaçant Cultures européennes par une aide à la réussite portant sur les points faibles essentiels : les connaissances insuffisantes en langues étrangères.

UE obligatoires de méthodologie du travail universitaire

Au 1^{er} semestre de L1, l'UE

11 « Méthodologie du travail

universitaire » a pour but de fournir aux étudiants le plus grand nombre d'informations sur les outils qu'ils peuvent utiliser et de les inviter à une réflexion sur le travail intellectuel en se basant sur la lecture et la référence faite au texte. Les étudiants devront acquérir les méthodes de recherche documentaire qui leur permettront de travailler en autonomie. Cet enseignement s'appuie en priorité sur des exemples anglophones.

Mais il est complété par un travail effectué en Langue B : affinement des techniques de compréhension, de rédaction et de communication écrite de la pensée (résumé, compte rendu...) à partir de documents contemporains divers (presse, iconographie...).

CONCLUSION :

1-Poursuivre le processus actuel

2-Introduire ce cours en S2

Tutorat d'accompagnement

Un projet de **Tutorat** confié à des étudiants avancés de l'Institut d'Administration des Entreprises (**IAE**) de TOURS avait été élaboré, mais n'a pu être mis en place en raison du blocage du site des Tanneurs. Pour l'année 2009-2010, il a été **remplacé par un dédoublement des groupes de Langues** au 2ème semestre de L1. Ce dédoublement semble donner satisfaction.

CONCLUSION :

1 -Poursuivre le processus actuel de dédoublement de cours de Langues

2 – Mettre en place des enseignants référents.

3 – Mettre en place un tutorat en s'appuyant sur les étudiants de Master Langues et Commerce International.

Progressivité des parcours

Nombre de parcours en L3

Il existe **4 parcours** en L3 :

-Anglais + Allemand,

-Anglais + Espagnol,

-Anglais + Italien,

-Anglais + Russe

- Anglais + Chinois qui était en attente d'ouverture.

Ces 2 derniers parcours sont abandonnés pour raisons financières.

A l'intérieur de **chaque parcours**, un étudiant a le choix entre **deux options**

-renforcement en Anglais

Ou

-renforcement en Droit / Marketing / Informatique (TIC).

Il existe des formations comparables au niveau régional, mais aucune Université n'offre un choix de langues identique :

Angers :

Licence LEA (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien)

Le Mans – université du Maine :

Licence LEA (Anglais, Allemand, Espagnol)

Orléans :

Licence LEA (Anglais, Allemand, Espagnol, Japonais)

Au niveau national, ces formations sont trop nombreuses pour être toutes citées, ce qui témoigne de l'intérêt que suscite ce type d'études. Le dernier congrès de l'Association Nationale LEA a constaté une progression générale des effectifs. Le prochain congrès se tiendra pour la première fois à l'étranger (Roumanie), ce qui prouve l'attractivité internationale de ce type de formation.

L'originalité de cette formation réside :

- dans la richesse de son environnement en matière de Recherche (22 équipes au total) :

* il existe une collaboration étroite entre membres des quatre équipes de recherche de TOURS qui en constituent le

cœur : CIREMIA, GRAAT, Histoire des Représentations et LLL ; certaines de ces équipes sont en train de regrouper leurs compétences pour mieux les exploiter.

* cette spécialité de Master bénéficie d'une ouverture sur 18 autres équipes (02 à Tours, 16 extérieures) : ARESO, ASERCIB, CELTA, CERLIMM, CERMAT, CESR, CIRCE, CREC, CRREA-INALCO, EHIC, EPHE, HDEA, ILCEA, LEIA, MEDIA, MICA, PGHCP, PSDDA.

-dans son **ouverture sur le tissu économique régional, national, et international**, grâce aux liens entretenus par l'équipe pédagogique avec des entreprises françaises et étrangères (voir la liste des intervenants professionnels, des 75 entreprises de 13 pays différents qui soutiennent le Master professionnel " Langues et Commerce international ", débouché naturel de la Licence LEA) ;

-dans son **ouverture internationale** : nos 65 universités partenaires (voir la liste en annexe), dont les enseignements sont inclus dans le présent projet, participent à la validation du diplôme et accueillent déjà les étudiants de la Filière LEA dans 20 pays (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Costa Rica, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Inde, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Pérou, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Suède, Venezuela).

Signification des abréviations :
ARES0 = Association Régionale d'Etude et de Sauvegarde des Orgues,

ministère de la Culture et de
la Communication, DRAC
Centre et conseil régional
Centre

ASERCIB = Atelier
Septentrional d'Etudes et de
Recherches en Civilisation
Britannique, EA 4074,
Université Charles de Gaulle,
Lille 3

CELTA = Centre de
Linguistique Théorique et
Appliquée, EA 3553, Paris IV
Sorbonne

CERLIMM = Centre
d'Etudes et de Recherche
sur la Littérature Italienne
Médiévale et Moderne, EA
3417, Université Paris III
Sorbonne Nouvelle

CESR = Centre d'Etudes
Supérieures de la Renaissance,
UFR de l'université de Tours
et UMR (unité mixte de
recherche 6576) du Centre
National de la Recherche
Scientifique

CERMAT = Centre
d'Etudes et de Recherches
en Management de Tours,
Institut d'Administration
des Entreprises, EA 2109,
Université de Tours

CIRCE = Centre
Interdisciplinaire de
Recherche sur les Cultures
d'Europe Centrale, Université
Paris IV, Jeune Equipe
2362, rattaché à l'EA
4084 « Centre de Recherches
sur les cultures et littératures
d'Europe centrale, orientale et
balkanique », Paris IV

CIREMIA = Centre
Interuniversitaire de
Recherche sur l'Education
et la culture dans le Monde
Ibérique et ibéro-Américain,
EA 2112, Université de Tours

CREC = Centre de
Recherches et d'Etudes de
Civilisation – CREW – EA
4399, Université Paris 3

CREEA = Centre de
Recherche Russe et

Eurasiatique, EA 115,
INALCO (Institut National
des Langues et Civilisations
Orientales), Paris

EHIC = Espaces Humains et
Actions Interculturelles, EA
1087, Université de Clermont
2 / Université de Limoges

EPHE = Ecole Pratique des
Hautes Etudes, « Europe
du Nord, Europe centrale
et orientale, cultures juives
d'Europe et de Méditerranée :
histoire et interculturalité
depuis le Moyen Age », EA
4117, Paris

GRAAT = Groupe de
Recherches Anglo-américaines
de Tours, EA 2113

HDEA = Histoire et
Dynamique des Espaces
Anglophones, EA 4086,
Université Paris IV Sorbonne

HR = Histoire des
Représentations, EA 2115,
Université de Tours

ILCEA = Institut des Langues
et des Cultures d'Europe
et d'Amérique, EA 613,
Université Stendhal, Grenoble
3

LEIA = Laboratoire d'Etudes
Italiennes, Ibériques et Ibéro
Américaines, EA 3215,
Université de Caen

LLL = Laboratoire Ligérien
de Linguistique, EA 3850,
Université d'Orléans /
Université de Tours

MEDIA = Mediadix, Pôle
Métiers du Livre, Université
Paris Ouest Nanterre La
Défense

MICA = Médiations,
Informations,
Communications, Arts, EA
4426, Bordeaux 3

PGHCP = Pays germaniques :
histoire, culture, philosophie,
UMR 8547 CNRS / ENS

PSDDA = Politique, Société
et Discours du Domaine
Anglophone, EA 1925,
Université de Pau et des Pays
de l'Adour

% d'ECTS communs à plusieurs parcours en L1 ou S1

Pourcentage d'ECTS communs à tous les parcours :

-en S1 : $20 / 30 = 66,66\%$

-en S2 : $26 / 30 = 86,66\%$

-en L1, au total : $46 / 60 = 76,66\%$

Le **tronc commun** à tous les étudiants de la mention LEA est constitué par les enseignements d'Anglais, en raison de l'importance évidente de cette langue dans le domaine des échanges internationaux, et par les matières du Domaine d'Application (Droit, Economie, Gestion, Informatique, Français de la Communication), utiles à l'activité professionnelle indépendamment des langues utilisées au sein de l'entreprise. Ce tronc commun représente plus de 2/3 du volume horaire total (1/3 pour l'Anglais, 1/3 pour le Domaine d'Application).

De plus, le tronc commun inclut les cours communs à toute l'UFR : Méthodologie, Aide à la réussite, langue, informatique, projet professionnel MOBIL (Module Orientation Bilan Insertion Licence).

Les **parcours** sont au nombre de 4 : Allemand, Espagnol, Italien et Russe. L'étudiant choisit une de ces langues (désignée sous le terme de " Langue B "), pour environ 1/3 du volume horaire total.

CONCLUSION :

1 - poursuivre le processus actuel

2 – abandonner les parcours Russe et Chinois, pour raisons financières, malgré l'importance de ces pays dans les échanges internationaux.

Passerelles

Un étudiant désirant passer **d'une spécialité à l'autre de la mention LEA** n'a qu'à passer les UE correspondant à la nouvelle langue choisie (soit 1/3 du volume horaire total), les UE et Eléments Constitutifs du Tronc commun déjà acquis étant automatiquement validés.

Un étudiant désirant passer d'une spécialité de la mention LEA **à une autre mention de la Licence Lettres et Langues** (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien) pourra bénéficier de validation d'acquis.

Un étudiant ayant validé les 120 crédits correspondant aux 4 premiers semestres peut s'orienter vers une **Licence professionnelle :**

- Licence professionnelle " Commercialisation des vins " de l'université de TOURS, fonctionnant actuellement au sein d'un partenariat LEA-IUT Techniques de Commercialisation Agro-Alimentaires (TC2A),
- Licence Professionnelle Commerce, option " Responsable d'activités import-export ",
- autres Licences professionnelles du secteur commercial.

Il existe des passerelles possibles vers :

- la **Licence Droit-Langues** (ex-Juriste-Linguiste),
- les Filières **AES**.

-La Licence LEA accueille par Validation des Acquis Pédagogiques des étudiants de BTS, DUT et CPGE.

CONCLUSION :
poursuivre le processus actuel

**Insertion professionnelle et/
ou poursuite d'études**

Encouragement à la mobilité

La **mobilité internationale des étudiants** comprend deux aspects :

-une mobilité **obligatoire** en 2^{ème} semestre de 3^{ème} année de Licence (L3, S6) : ce semestre se déroule obligatoirement à l'étranger, en université partenaire ou en entreprise.
-une mobilité **facultative** en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Licence (L2 ou L3) : ces possibilités sont de plus en plus utilisées par les étudiants désireux de passer une année entière à l'étranger, ou d'effectuer avant la fin de leur Licence 2 séjours correspondant aux 2 langues qu'ils étudient.

Les **dispositifs d'aide à la mobilité** sont de nature administrative, financière et pédagogique.

1 – AIDE ADMINISTRATIVE

Elle relève essentiellement du service des Relations Internationales et du secrétariat de la filière LEA, qui recueille matériellement les dossiers et les collationne.

2 – AIDE FINANCIERE

Il s'agit des financements pour lesquels les enseignants responsables se chargent de distribuer, recueillir, vérifier, classer et transmettre les dossiers au service des Relations Internationales :

- aides Mobi-Centre Etudes
- Student Mobility de la Commission européenne Erasmus
- Redistribution des aides européennes
- aide complémentaire à la mobilité des boursiers
- aides diverses à la mobilité (FSDIE...)

3 – AIDE PEDAGOGIQUE

Les responsables d'échanges
(par zones géographiques)
se chargent, vis-à-vis des

étudiants de Tours, de :

- sensibiliser et informer les étudiants sur les programmes d'échanges et le parrainage
- les renseigner sur les universités partenaires (programmes, logement, transports, mode de vie...)
- répartir les étudiants entre les universités d'accueil en tenant compte de leurs vœux et des possibilités d'accueil ; élaborer la solution la plus pertinente en fonction de ces deux paramètres
- faire le lien avec les universités partenaires en veillant aux dates limite d'inscription
- établir le contrat pédagogique (Learning agreement), vérifier sa faisabilité et sa réalisation concrète
- fournir à l'étudiant le dossier d'information et d'inscription
- suivre le cursus des étudiants au sein des universités partenaires, étudier et valider les modifications demandées par l'étudiant et/ou le partenaire étranger
- demander à l'étudiant et au correspondant de l'université partenaire de transmettre les relevés de notes le plus vite possible, recevoir leurs notes et leurs rapports sur les séjours, les noter afin de valider leur(s) semestre(s) à l'étranger.

D'autre part, ces mêmes responsables d'échange s'occupent aussi des **étudiants étrangers arrivant des universités partenaires** :

- ils informent les étudiants étrangers sur l'offre de formation de la filière et de l'université
- ils reçoivent les contrats

pédagogiques des étudiants et vérifient leur faisabilité

-ils envoient l'accord ou les modifications du programme pédagogique (contrat d'études ou Learning agreement)

-ils sensibilisent les étudiants tourangeaux à l'accueil des étudiants étrangers (parrainage)

-ils encadrent les étudiants étrangers :

 Ils organisent la réunion d'accueil

 Ils les reçoivent individuellement dès leur arrivée

 Ils contrôlent leur programme pédagogique

 Ils les renseignent sur les emplois du temps et la disposition des différents sites

 Ils suivent le travail au cours de l'année, à l'intérieur comme à l'extérieur de la filière LEA

 Ils fournissent à l'étudiant un relevé de notes pour la période d'études effectuée à l'université de Tours

 Ils remplissent tous les documents exigés par l'université partenaire dans le but de permettre la validation du séjour.

Ces renseignements peuvent être complétés par les documents du service des Relations Internationales disponibles sur Intrafac.

Un cours spécifique de version pour étudiants anglophones existe de puis de nombreuses années, et représente un argument important pour attirer des étudiants étrangers.

La filière LEA entretient des relations suivies avec **65 universités partenaires**, en Europe de l'Est et de l'Ouest, en Amérique du Nord et Amérique latine, et dans la zone Asie-Pacifique. Depuis ces dernières années, une

politique de prospection a permis de développer encore ces contacts, en Europe mais aussi au Canada, en Inde, au Japon, en Corée du Sud et en Australie.

CONCLUSION :

Cette politique de **renforcement des échanges sera poursuivie** en raison de son attractivité (beaucoup d'étudiants apprécient ces possibilités d'études dans des pays qui leur seraient sinon inaccessibles), et de son efficacité lors de la recherche d'emploi (des expériences à l'étranger sont appréciées). Par exemple, une nouvelle mission est prévue au Japon, en Corée du Sud et en Malaisie.

Mais il faudra prendre en compte la nouvelle politique de Bruxelles qui tend à limiter le nombre de bourses disponibles et à interdire le statut de Free mover, en adoptant les mesures suivantes :

- établir des conventions non Erasmus avec tous nos partenaires, pour permettre à nos étudiants de continuer à bénéficier de l'exonération des droits d'inscription

- rechercher de nouveaux financements (bourses...)

- accepter que les séjours à l'étranger se déroulent soit en entreprise, soit en université, en fonction du choix de l'étudiant et de l'évolution des financements disponibles.

Il faut en effet tenir compte du fait que beaucoup d'étudiants de LEA rencontrent des difficultés financières, avec une forte proportion de boursiers.

Les intervenants professionnels sont essentiellement présents en Master LEA Langues et Commerce International. Pour le moment, seul M. Jean-Marc BERTHON, **PAST spécialiste de Négociation Commerciale Internationale**, intervient ponctuellement en Licence pour des conférences.

L'intervention de professionnels au sein de LEA a été une préoccupation constante. L'obtention d'un poste de **PAST** spécialisé dans la négociation commerciale internationale, confié à un négociateur de l'entreprise FAIVELEY spécialisé dans les marchés asiatiques, a encore renforcé notre situation.

La **taxe d'apprentissage** versée à LEA par les entreprises, indicateur significatif de la visibilité de cette formation dans le monde professionnel, est passée d'environ 800 euros en 2002 à plus de 10 000 euros en 2009, soit une augmentation de 1 150 % [sic].

CONCLUSION

La politique actuelle doit être **poursuivie dans ces deux domaines :**

- maintien ou remplacement des intervenants professionnels
- démarchage systématique des entreprises pour la collecte de la taxe d'apprentissage, en y associant les étudiants depuis la rentrée 2009 (les résultats de cette nouvelle démarche ne seront connus qu'en juin 2010).

De plus, le développement d'une base de données informatisée pour la gestion des stages permettra de rendre plus accessibles

aux étudiants les ressources offertes par les entreprises. Ce projet est réalisé ; la base de données est en cours de saisie.

Enfin, il faut mieux informer les étudiants (et les enseignants) sur l'existence du réseau de l'université R Pro, et plus généralement sur les ressources du SUIO.

Stage professionnalisants

Les stages professionnalisants s'effectuent en France ou à l'étranger.

1 – En dehors des périodes de cours :

Il s'agit de stages facultatifs mais fortement recommandés, en France ou à l'étranger, pour lesquels une convention de stage est fournie.

2 – Dans le cadre du cursus :

A l'étranger ces stages peuvent s'effectuer au 2^{ème} semestre de L3 (S6) à l'occasion du séjour obligatoire à l'étranger concernant tous les étudiants de Licence LEA.

Le stage en entreprise peut représenter la seule activité de l'étudiant à l'étranger : c'est alors un stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois, qui peut aller jusqu'à 6 mois.

Ce stage peut aussi s'effectuer, de façon facultative, en complément d'un séjour effectué en université étrangère. Il est alors valorisé par l'apport de points supplémentaires par rapport aux notes obtenues à cette université.

Pour trouver ces stages, les étudiants bénéficient de la base de données constituée par les rapports de leurs prédécesseurs.

Cette base de données est en cours d'informatisation grâce aux financements provenant de la Taxe d'apprentissage.

L'impact de ces stages ne peut pas être mesuré, mais tous les retours obtenus lors des enquêtes de suivi des anciens étudiants sont très favorables.

CONCLUSION :

1 - Poursuivre le processus

actuel, en insistant encore plus sur l'intérêt des stages professionnels.

2 – Valoriser les stages facultatifs, par exemple en intégrant des points de bonification aux résultats du semestre lorsqu'un tel stage est effectué.

Poursuite d'études

Proportion d'étudiants
intégrant un Master de
l'université de Tours à l'issue
de la Licence :

**1 – Poursuite d'études en
Master LEA Langues et
commerce International :**

Licence 3 2006-2007, inscrits
en Master 1 2007-2008 : 63 /
138 = **45,65%**

Licence 3 2007-2008, inscrits
en Master 1 2008-2009 : 62 /
120 = **51,66%**

Licence 3 2008-2009, Inscrits
en Master 1 2009-2010 : 48/
124 = **38,70%**

La baisse constatée à la rentrée
2009 est due en grande partie
à l'occupation récurrente du
site Tanneurs, qui pousse
les meilleurs étudiants à
rechercher des formations qui
ne sont pas touchées par ce
problème, sur lequel la filière
n'a aucune prise.

**2 – Poursuite d'études
dans d'autres Masters de
l'Université de TOURS :**

Parmi les étudiants ayant
répondu à l'enquête, 6 sont
en M LEA hors Tours, 3 dans
d'autres M, 3 en Ecole de
Commerce, 1 en Licence de
Psychologie, 1 en IUFM.

**3 - Proportion d'étudiants
intégrant un Master d'une
autre université à l'issue de
la Licence :**

9 étudiants, soit 7,25%

CONCLUSION :

1 -Les étudiants de L3 se
heurtent à un problème
financier : l'obligation de
partir à l'étranger en fin de
Licence (L3, S6) et en début
de Master (M1, S7) entraîne
une charge financière, malgré
les aides obtenues de l'UE,
de l'Etat, de la Région et
de l'université. De plus,

la nouvelle politique de Bruxelles, plus restrictive, va aggraver la situation.

Une solution

envisageable : autoriser les étudiants à effectuer un stage en entreprise en France en cas de problèmes financiers sérieux. Pour éviter des abus, cette autorisation ne serait pas automatique ; elle relèverait de la seule compétence de l'équipe pédagogique.

2 et 3 – Les enquêtes sur le devenir des étudiants de Licence ont été entreprises en 2009-2010, en suivant la méthodologie bien rôdée des enquêtes sur le devenir des anciens étudiants de Master.
VOIR ANNEXE 2, page 20

Devenir des sortants non diplômés

Il n'existe pas d'enquêtes de suivi des anciens étudiants au niveau L2.

De telles **enquêtes sont effectuées de façon systématique pour les étudiants de Master.**

Elles débutent en 2010 pour la Licence.

CONCLUSION :

Il faudra **donc poursuivre ces études pour les étudiants de Licence**, en reprenant la méthodologie appliquée en Master, mais en adaptant les questions ; par exemple, les poursuites d'études représentent un sujet beaucoup plus important en Licence qu'après un Master professionnel, qui débouche plutôt sur un emploi.

I - EVOLUTION DES EFFECTIFS

A – CONSTAT

Les chiffres tirés d'APOGÉE concernant le nombre d'inscrits entre 2004-2005 et 2009-2010 montrent :

-en L1, une stabilité entre 2004-2005 et 2007-2008 (+ 28 étudiants), suivie d'une forte reprise en 2008-2009 (+ 64 étudiants), partiellement confirmée en 2009-2010 (+ 49 étudiants par rapport à 2007-2008) malgré les problèmes liés au blocage récurrent du site Tanneurs

-en L2, une croissance irrégulière mais nette entre 2004-2004 et 2007-2008 (+ 32 étudiants), encore plus accentuée en 2008-2009 et 2009-2010 (+ 55 étudiants entre 2004 et 2009)

-en L3, une croissance elle aussi irrégulière mais significative entre 2004-2005 et 2007-2008 (+29 étudiants), puis très importante (+ 64 étudiants entre 2004 et 2009)

-sur les 3 années de Licence, une progression constante entre 2004-2005 et 2007-2008 (+ 89 étudiants), puis très forte depuis 2 ans, début du contrat actuel (+ 209 étudiants entre 2004 et 2009).

NIVEAU	Effectif étudiant 2009-2010	Effectif étudiant 2008-2009	Effectif étudiant 2007-2008	Effectif étudiant 2006-2007	Effectif étudiant 2005-2006	Effectif étudiant 2004-2005	VARIATIONS ENTRE 2004-2005 et 2009-2010
Licence 1^{ère} année	336	338	274	242	252	246	+36,58%
Licence 2^{ème} année	194	180	171	183	164	139	+39,57%
Licence 3^{ème} année	173	120	138	130	101	109	+58,72%
TOTAL	703	638	583	555	517	494	+42,30%

B – CONCLUSION

La politique d'information envers les Lycées de l'Académie semble donc donner des résultats, mais elle doit être poursuivie et améliorée :

- développement de l'orientation active par la poursuite de **l'envoi de lettres personnalisées**, par l'intermédiaire des lycées, aux lycéens ayant mentionné LEA parmi leurs vœux,
- **participation aux différents salons d'information** des lycéens, avec diffusion de plaquettes d'information mises à jour,
- refonte totale du **site web** LEA.

II – TYPES DE BACS ET MENTIONS

A – CONSTAT

1 – TYPES DE BAC

UFR
LETTRES
ET

LANGUES
Types de
Bac des
primo-
entrants
en 2007-
2008
d'après le
Tableau
de bord de
l'Obser-
vatoire
de la Vie
Etudiante
(OVE)
2007-2008

S	ES	L	STG	AUTRES BACS TECHNO	EQUIVALENCES	BACS PRO
09,1%	31,2%	46,4%	09,5%	02,7%	00,2%	00,9%
LEA						
10,6%	36,7%	33,6%	18,1%	00,0%	00,0%	00,9%

Les principales caractéristiques des étudiants de L1 LEA au sein de l'UFR Lettres et Langues sont :

- une proportion plus forte d'élèves de série **Economique** (+5,7%), ce qui est logique pour une filière tournée vers le commerce international
- une proportion nettement plus faible d'élèves de série Littéraire (-12,8%) ; ce sont donc des élèves nettement moins concernés par la littérature
- une proportion double de la moyenne d'élèves issus de série **Technologique** (+8,6%), et donc ayant bénéficié d'une formation beaucoup moins poussée en langues, mais beaucoup plus développée en Droit, Economie, Gestion.

2 – MENTIONS

**UFR LETTRES ET
LANGUES**
Mention au
Bac des primo-
entrants en 2007-
2008 d'après le
Tableau de bord
de l'Observatoire
de la Vie Etudiante
(OVE) 2007-2008

Non réponse	P	AB	B	TB
0,3%	55,3%	31,3%	12,4%	0,7%
LEA				
0,0%	57,5%	34,5%	7,5%	0,4%

Les étudiants de LEA représentent une part très inférieure à la moyenne de l'UFR pour les mentions TB (57,14%) et B (60,48%), et légèrement supérieure pour les mentions les plus basses, P et B.

B-CONCLUSION

L'aspect professionnel de LEA semble de mieux en mieux connu des lycéens, ce qui est un résultat encourageant pour notre politique d'information.

Mais il faut tenir compte de la présence de ce **public différencié**, ce qui justifie l'introduction des modules d'Aide à la réussite, et du tutorat.

LEA n'attire pas majoritairement les élèves issus de milieux favorisés. Ces élèves voient dans cette filière **une possibilité de réussir professionnellement alors que leur milieu ne leur permet pas l'accès aux classes préparatoires et aux écoles de commerce, c'est-à-dire aux formations élitistes et/ou payantes.**

III - TAUX DE REUSSITE

A – CONSTAT

Ce constat est élaboré à partir des chiffres fournis par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) ; ils prennent en compte les inscrits présents à tous les examens.

Les chiffres concernant le taux de réussite entre 2005-2006 et 2008-2009 montrent :

-en L1, une évolution irrégulière, mais une progression très importante de 24,08% sur l'ensemble de la période

-en L2, un net progrès de 11,24%

-en L3, un progrès du même ordre avec 11,18%.

-sur les 3 années de Licence, un progrès de 11% à 24%

NIVEAU	Taux de réussite 2008-2009	Taux de réussite 2007-2008	Taux de réussite 2006-2007	Taux de réussite 2005-2006
Licence 1 ^{ère} année	81,71%	66,44%	79,17%	57,63%
Licence 2 ^{ème} année	87,18%	79,47%	74,39%	75,94%
Licence 3 ^{ème} année	95,00%	90,91%	89,47%	83,82%

B – CONCLUSION

Les problèmes rencontrés par les étudiants de 1^{ère} et, de façon moins sensible, de 2^{ème} année de Licence nous ont conduits à proposer des moyens d'aide à la réussite :

-**tutorat pour les étudiants de 1^{ère} année**, dont la mise en place a été perturbée par le blocage du site Tanneurs

-**diminution des effectifs de certains cours de langue en L1 et L2**, pour permettre aux étudiants d'acquérir dès que possible une connaissance suffisante des outils linguistiques indispensables en LEA

-élaboration d'un **guide méthodologique** destiné en priorité aux étudiants de 1^{ère} année, mais utile aussi aux autres.

Enfin, l'évaluation des enseignements a conduit l'équipe pédagogique à modifier le contenu comme la méthode de travail de certains cours, peu nombreux (par exemple, Civilisation américaine).

BILAN LICENCE LEA – ANNEXE 2 DEVENIR DES ETUDIANTS DE LICENCE

ENQUETE AUPRES DES ANCIENS ETUDIANTS DE LICENCE L.E.A. DE TOURS

Nombre d'étudiants inscrits en Licence 3^e année en 2008-2009 : 124

Nombre d'étudiants non inscrits ne Master 1 à Tours 76

Nombre de questionnaires envoyés 76

Nombre de réponses au 7 mai 2010 : 18

Avez-vous obtenu votre diplôme de licence 3 LEA ?

94 % des étudiants ayant répondu ont obtenu leur Licence LEA

réponses		fréquence
oui	14	78%
non	4	22%
NR		0%
total	18	100%

Avez vous suivi une autre formation à l'issu de votre année de licence LEA ?

78% ont suivi une formation en 2009-2010

réponses		fréquence
oui	14	78%
non	4	22%
NR		0%
total	18	100%

43% se sont inscrit dans un Master LEA

formation suivie en 2009-10

		fréquence
Master LEA	6	43%
Autre Master	3	21%
Ecole de commerce	3	21%
autre	2	14%
total	14	100%

master LEA	6	
Orléans	1	Master LACI Orléans
Paris 10	1	
Nantes	1	
Lille 3	2	RICI relations interculturelles et coopération internationale
Rennes 2	1	langue marketing et management international

autres masters 3

Master affaires internat, trilingue tourisme de luxe Catho de Lille	1
Master Ressources humaines IRH	1
Master de traduction Metz	1

ecole de commerce 3

1	école de commerce et management en alternance EMA Vendée
1	Master marketing Pole Paris alternance
1	EDHEC

autres formations 2

Licence de psychologie 1
IUFM Bourges 1

38,70% seulement des inscrits en L3 poursuivent en M1 à TOURS.

Cette perte est due en grande partie aux problèmes financiers de nos étudiants, qui ne peuvent pas financer le séjour obligatoire de M1, 1^{er} semestre, à l'étranger.

Une solution envisageable : autoriser les étudiants à effectuer un stage en entreprise en France en cas de problèmes financiers sérieux. Pour éviter des abus, cette autorisation ne serait pas automatique ; elle relèverait de la seule compétence de l'équipe pédagogique.

BILAN LICENCE LEA – ANNEXE 3

LISTE DES 65 UNIVERSITES PARTENAIRES

PAYS

UNIVERSITE

Birmingham (Aston)

GB ANGLETERRE

Bristol (West of England)

Coventry

Durham

Londres (Middlesex)

Londres (Queen Mary)

Londres (University College London)

Manchester

Newcastle

Norwich (East Anglia)

Portsmouth

GB ECOSSE

Edimbourg (Heriot-Watt)

Dundee (Abertay) – départ d'1 an, programme

Scottish Award Agency Scheme en Gestion

Stirling (Ecosse)

IRLANDE DU NORD

Coleraine (Ulster)

EIRE

Limerick (Mary Immaculate College)

BELGIQUE

Gand (National University)

DANEMARK

Aarhus / Herning

Copenhague

ESTONIE

Tallin (également pour Langue russe)

PAYS BAS

Nimègue (Radboud)

ROUMANIE

Cluj Napoca

SUEDE

Falun (Dalarna)

Melbourne (Monash) – TOEFL obligatoire

AUSTRALIE

TOEFL obligatoire

	Melbourne (Victoria) – TOEFL obligatoire
	Sydney– TOEFL obligatoire
	Wollongong– TOEFL obligatoire
COREE DU SUD	Chugnam University (Daejon)
INDE	Chennai (University of Madras)
JAPON	Kobe (Konan) – 1 ^{er} semestre seulement
	Osaka (Momoyama Gakuin)
CANADA	Acadia
USA	Denton (North Texas) Attention : TOEIC ou TOEFEL obligatoire
	Laramie (Wyoming)
ALLEMAGNE	Bochum
	Brême
	Hildesheim
	Mayence
	Passau
	Siegen
AUTRICHE	Innsbruck
AMERIQUE LATINE	Caracas (Venezuela)
	Costa Rica
	Lima (Pérou)
ESPAGNE	Grenade
	Las Palmas
	Madrid
	Alicante
	Pampelune
	Séville
ITALIE	Bologne
	Catane
	Florence
	Foggia
	Milan IULM
	Naples (Federico II)
	Naples (L’Orientale)
	Palerme
	Parme
	Potenza (Università della Basilicata)
	Rome (Roma Tre)
	Turin
	Vérone
ESTONIE	Tallin (également pour Langue anglaise)
RUSSIE	Samara

BILAN LICENCE LEA – ANNEXE 4

LISTE DES 74 ENTREPRISES PARTENAIRES

A titre d'exemple, **75 entreprises** dans **13 pays** ont déjà manifesté par écrit leur soutien à la formation LEA (lettres originales disponibles au secrétariat de la filière LEA).

Allemagne : 3. IT Dr Gambert, WISMAR – Yves Rocher GmbH STUTTGART – IA GmbH MUNICH

Australie : 4. Eagle Exports, BRISBANE – Edge of the Bay, COLES BAY, Tasmanie – Events at leisure, BRISBANE – France at leisure, BRISBANE

Autriche : 2. Forum Culturel Autrichian, PARIS – Schoellerbank, SALZBURG

Chili : 1. Bio Frut S.A., LOS ANGELES, Chile

Chine : 1. Agence France Presse, PEKIN

Emirats Arabes Unis : 1. ABB Group, DUBAI

Espagne : 5. Baby Owly Childrenwear, BARCELONE - Cosmo Entertainment, MAJORQUE – Disfrutessen, BARCELONE – Inhispania, MADRID – Spainpromo, MADRID

France : 42. Aigle, INGRANDES – APHRENA, CHARENTON LE PONT – ARESO, LOCHES – Artemide Architectural, SAINT FLORENT SUR CHER – Autre Distribution, TOURS – Aux Fondues Cœur, TOURS – Bicycle store, PARIS – B'MODE, PARIS – Champivabres, MONTRICHARD – CETIM - COFACE, TOURS – Crédit Agricole, TOURS – Dante Alighieri Châteaux de la Loire, SAINT PIERRE DES CORPS – DELPLANQUE, TOURS – Delta Informatique, TOURS – Douanes, TOURS – Ducerf, VENDENESSE LES CHAROLLES - Ecomy, TOURS – Elle et Vire International, PARIS – GEODIS CALBERSON WILSON, PARCAY MESLAY - Gers Equipement, MIRANDE – Hutchinson, JOUE LES TOURS – ISISOFT, TOURS – LAGUIOLE, ESPALION- MAE, MONTLOUIS SUR LOIRE – Médical Z, SAINT AVERTIN – Traductions MOTTET-BEAUGERIE, PARIS – OMENEX, CHAMBRAY LES TOURS – ONO Packaging, AUNEAU – OTC communication, SAINT CYR SUR LOIRE - PFIZER, AMBOISE – Reed Expositions, PUTEAUX – PROLAMPES, TOULOUSE - Shiva, TOURS – Agence SIPA PRESS, PARIS – ST Microelectronics, TOURS – Giraudeau, TOURS – Télélanguages, PARIS - Tradécom, BESANCON – TURNER TIME WARNER, NEUILLY SUR SEINE – UTILIS, ENNERY – Vins de Loire, TOURS

Irlande (Eire) : 1. Kuehne-Nagel, DUBLIN

Italie : 7. Associazione INDIZI TERRESTRI, NAPOLI - Aida, FIRENZE – ISU, VERONA – ITALSOCOTEC, ROMA – LO SQUADERNO, TRENTO – Studio MATTIUCCI, NAPOLI - Ufficio Informazioni Turistiche, FIRENZE

Malte : 1. PSA Insurance Groupe Peugeot-Citroën, MALTE

Royaume Uni : 4. Asatours, LONDON – Dawn Meats, CROSS HANDS, WALES – Latitudes, LONDON – Surfs Up, POLZEATH, CORNWALL

Trinité et Tobago : 1. Association of Caribbean States ACS, PORT OF SPAIN.

BILAN LICENCE LEA – ANNEXE 5

CONVENTION DE STAGE : MODE D'EMPLOI

Les conventions de stage sont disponibles au Secrétariat LEA, porte 64.

Cette convention doit être établie en **4 exemplaires originaux** (*un exemplaire par signataire*)

Ces 4 exemplaires doivent être **signés d'abord par l'étudiant**.

Ensuite, l'étudiant **doit faire signer les 4 exemplaires par l'entreprise**, et les récupérer.

Il doit alors **les déposer ou les envoyer par la poste au Secrétariat LEA** :

Secrétariat LEA - porte 64
UFR Lettres et Langues
Université François Rabelais
3 rue des Tanneurs
BP 4103
F – 37041 TOURS CEDEX 1
France

avec :

- une photocopie de la carte d'étudiant** en cours de validité
- si nécessaire**, un calendrier de présence de l'étudiant dans l'organisme d'accueil
- **une attestation d'assurance « Responsabilité civile »**
- **une attestation d'assurance « Rapatriement »** si le stage se déroule à l'étranger
- **2 enveloppes grand format, suffisamment affranchies** en fonction du pays de destination : une à l'adresse de l'étudiant, l'autre à l'adresse de l'entreprise.

Ces 4 exemplaires seront alors signés par le responsable LEA et le Directeur de l'UFR Lettres et Langues.

1 exemplaire sera renvoyé à l'étudiant, 1 autre à l'entreprise. Les 2 autres doivent être conservés par l'Université.

Si l'étudiant ne fournit pas les enveloppes, il devra passer au Secrétariat LEA pour récupérer 2 exemplaires de la convention signés, et en faire parvenir 1 à l'entreprise.